FONDATION DE LA GUILDE DU PAIN D'ÉPICES TIRAGE le 7 janvier 2018

Règlements et fonctionnement du tirage Numéro de licence RACJ : 425278-1

PRIX

Le prix total des 3 voyages est de 10 000\$ canadiens, soit :

1er prix : Voyage en Écosse 4 000\$ *

2^e prix : Voyage à Paris 3 000\$ **

3^e prix: Voyage au Costa Rica 3 000\$ ***

DÉROULEMENT DU TIRAGE

Le tirage des 3 prix se déroulera le dimanche 7 janvier 2018 à 14h à La Maison du Pain d'Épices, 2181 route Louis-Cyr, St-Jean-de-Matha QC JOK 2SO.

Les prix devront être réclamés au plus tard le 6 février 2018, à 14h00, à La Maison du Pain d'Épices. Les gagnants auront 12 mois pour réserver leur voyage.

CONDITIONS GÉNÉRALES

400 billets émis, numérotés de 001 à 400

Tarif: 100\$ le billet

Les participants au tirage doivent avoir 18 ans et plus

- 1. *1^{er} prix : Voyage en Écosse via Glasgow Durée : 9 jours. Vol, transfert, hébergement en *Bed and Breakfast* et petit-déjeuners, location de voiture de 7 jours (assurance incluse) et une excursion au Loch Ness de 2 jours et 1 nuit.
- 2. ** 2^e prix : Voyage à Paris, France Durée : 7 jours. Vol, transfert, hébergement à l'Hôtel Little Palace 4 étoiles (3^e arrondissement), petit-déjeuners.
- 3. ***3^e prix : Voyage à San José, Costa Rica Durée : 7 jours. Vol, transfert, hébergement à l'Hôtel Beach Break Resort 3 étoiles (face à la mer) en formule tout inclus.

- 4. Les gagnants pourront choisir entre le voyage mérité <u>ou</u> un crédit-voyage pour une autre destination <u>ou</u> l'équivalent en argent moins 10% de la valeur du voyage. Les coûts des voyages sont établis en date du 9 avril 2017 et sont sujets à changement sans préavis. Aucune restriction durant la haute saison, changement d'hôtel ou de pays, mais notez que toute différence de coût au moment de la réservation de la destination méritée, ou de toute autre destination choisie, devra être payée par le gagnant au moment de sa réservation auprès de l'agence Voyages Louis-Cyr.
- 5. Tous les voyages sont pour 2 personnes et les vols sont avec Air Transat.
- 6. Les gagnants doivent réserver leur voyage exclusivement auprès de Madame Lyne Daigle ou de Monsieur Marcel Tremblay, de l'agence:

Voyages Louis-Cyr Saint-Jean-de-Matha QC J0K 2S0 Téléphone : 450-886-0009 ou 450-758-7650 ou 1-888-980-7852

Courriel: <u>info@voyageslouiscyr.com</u> Permis du Québec # 703262

- 7. Aucun remboursement ne sera effectué par l'agence Voyages Louis-Cyr pour les services utilisés ou non.
- 8. Ne sont pas inclus avec les prix :
 - Assurance-voyage
 - Taxes d'entrée et de sortie du pays visité
 - Dépenses personnelles
- 9. Il est de la responsabilité des gagnants d'obtenir tous les documents en règle afin d'effectuer leur voyage (passeport et autres documents nécessaires) incluant les vaccins s'il y a lieu.
- 10. La responsabilité de La Fondation de La Guilde du Pain d'Épices et de l'agence Voyages Louis-Cyr pour les tirages se limite à la valeur des prix.
- 11. Les employés, administrateurs, bénévoles et fournisseurs de La Fondation de la Guilde du Pain d'Épices ou de La Fournée de Pain d'Épices ont le droit de participer au tirage. (Source : RACJ)

12. Aucun reçu pour fins d'impôt n'est remis aux participants ou aux gagnants des voyages. L'achat d'un billet pour participer à un tirage afin de pouvoir gagner un prix n'est pas un don. (Source : Revenu Canada)

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec :

La Fondation de La Guilde du Pain d'Épices

2181, route Louis-Cyr, St-Jean-de-Matha QC JOK 2SO 450.886.2542 www.paindepice.org info@paindepice.org